

Conseil communal du 20 octobre 2025

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

2. Rapport sur l'Administration et la situation des Affaires de la Commune, conformément à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Il est porté à la connaissance de l'assemblée le rapport sur l'Administration et la situation des affaires de la commune de l'année 2025 accompagnant le budget de l'exercice 2026, en application de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

3. Communication – Accord Tax on Pylons III – Décision du Collège

Le Conseil est invité à prendre connaissance de la délibération du Collège du 19 septembre 2025 relative à l'adhésion de la Commune d'Estaimpuis au droit de tirage à destination des pouvoirs locaux et décidé par le Gouvernement wallon dans le cadre de l'Accord Tax On Pylons III.

4. Intercommunale IMIO – Assemblée générale du 1^{er} décembre 2025 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

L'assemblée est invitée à approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2025 d'IMIO, à savoir :

1. Point sur le Plan stratégique ;
2. Présentation et approbation du budget et de la grille tarifaire 2026.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

5. Modification budgétaire n°1 – Budget 2025 – Fabrique d’église de Saint-Léger

L’assemblée se propose d’approuver la délibération du 12 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l’établissement cultuel Saint-Léger de Saint-Léger arrête la modification budgétaire n°1 pour l’exercice 2025 comme suit :

	Fabrique d’église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 15.318,08	€ 15.318,08
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes extraordinaires totales	€ 39.985,36	€ 39.985,36
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l’exercice précédent :	€ 34.385,36	€ 34.385,36
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 6.951,00	€ 6.951,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 12.064,26	€ 12.064,26
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 5.600,00	€ 5.600,00
- dont un déficit présumé de l’exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 55.303,44	€ 55.303,44
Dépenses totales	€ 24.615,26	€ 24.615,26
Résultat budgétaire	€ 30.688,18	€ 30.688,18

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

6. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel de Saint-Léger – Approbation

L’assemblée se propose d’approuver la délibération du 12 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l’établissement cultuel Saint-Léger de Saint-Léger arrête le budget pour l’exercice 2026 telle que réformée comme suit :

	Fabrique d’église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 14.435,93	€ 14.435,93
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes extraordinaires totales	€ 13.298,91	€ 13.298,91
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l’exercice précédent :	€ 9.698,91	€ 9.698,91
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 5.990,00	€ 6.045,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 17.186,00	€ 17.186,00
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 3.655,00	€ 3.600,00
- dont un déficit présumé de l’exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 27.734,84	€ 27.734,84
Dépenses totales	€ 26.831,00	€ 26.831,00
Résultat budgétaire	€ 903,84	€ 903,84

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

7. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel de Néchin – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 29 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Amand de Néchin arrête le budget pour l'exercice 2026, telle que réformée comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 17.500,17	€ 17.500,17
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes extraordinaires totales	€ 20.031,55	€ 20.031,55
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 20.031,55	€ 20.031,55
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 8.340,00	€ 6.540,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 18.466,69	€ 18.066,69
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 37.531,72	€ 37.531,72
Dépenses totales	€ 26.806,69	€ 24.606,69
Résultat budgétaire	€ 10.725,03	€ 12.925,03

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

8. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel de Leers-Nord – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 27 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vaast de Leers-Nord arrête le budget pour l'exercice 2026, telle que réformée comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 11.142,62	€ 9.787,62
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 8.082,81	€ 6.727,81
Recettes extraordinaires totales	€ 8.835,97	€ 8.835,97
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 8.835,97	€ 8.835,97
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 4.716,00	€ 4.716,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 14.762,59	€ 13.407,59
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 500,00	€ 500,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 19.978,59	€ 18.623,59
Dépenses totales	€ 19.978,59	€ 18.623,59
Résultat budgétaire	€ 0,00	€ 0,00

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

9. Budget – Exercice 202 – Etablissement cultuel d'Evregnies – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du 21 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vaast d'Evregnies arrête le budget pour l'exercice 2026, telle que réformée comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 10.368,41	€ 10.383,41
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 7.611,52	€ 7.626,52
Recettes extraordinaires totales	€ 1.236,00	€ 1.236,00
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 1.236,00	€ 1.236,00
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 2.315,00	€ 2.315,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 9.289,41	€ 9.304,41
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 11.604,41	€ 11.619,41
Dépenses totales	€ 11.604,41	€ 11.619,41
Résultat budgétaire	€ 0,00	€ 0,00

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

10. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel d’Estaimbourg – Approbation

L’assemblée se propose d’approuver la délibération du 20 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l’établissement cultuel Saints Ghislain et Denis d’Estaimbourg arrête le budget pour l’exercice 2026, telle que réformée comme suit :

	Fabrique d’église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 4.039,89	€ 4.068,89
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 2.645,05	€ 2.674,05
Recettes extraordinaires totales	€ 4.052,51	€ 4.052,51
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l’exercice précédent :	€ 4.052,51	€ 4.052,51
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 1.700,00	€ 1.700,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 5.892,40	€ 5.921,40
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 500,00	€ 500,00
- dont un déficit présumé de l’exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 8.092,40	€ 8.121,40
Dépenses totales	€ 8.092,40	€ 8.121,40
Résultat budgétaire	€ 0,00	€ 0,00

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

11. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel de Bailleul – Approbation

L’assemblée se propose d’approuver la délibération du 19 août 2025 par laquelle le Conseil de fabrique de l’établissement cultuel Saint-Amand de Bailleul arrête le budget pour l’exercice 2026, telle que réformée comme suit :

	Fabrique d'église	Approbation communale
Recettes ordinaires totales	€ 8.156,58	€ 8.320,58
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	€ 1.601,58	€ 1.765,58
Recettes extraordinaires totales	€ 2.653,42	€ 2.653,42
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	€ 0,00	€ 0,00
- dont un boni présumé de l'exercice précédent :	€ 2.653,42	€ 2.653,42
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	€ 4.025,00	€ 4.025,00
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	€ 6.785,00	€ 6.949,00
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	€ 0,00	€ 0,00
- dont un déficit présumé de l'exercice précédent de :	€ 0,00	€ 0,00
Recettes totales	€ 10.810,00	€ 10.974,00
Dépenses totales	€ 10.810,00	€ 10.974,00
Résultat budgétaire	€ 0,00	€ 0,00

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

12. Budget – Exercice 2026 – Etablissement cultuel d'Estaimpuis – Prorogation du délai de tutelle

L'assemblée est invitée à approuver la prorogation de 20 jours du délai de tutelle pour l'examen du budget de l'exercice 2026 de l'établissement cultuel Saint Barthélémy d'Estaimpuis.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

13. Frais de parcours 2026 des membres du Collège communal

L'assemblée est invitée à approuver le remboursement des frais de parcours du bourgmestre et des échevins pour l'année 2026 pour des déplacements qu'ils ont à effectuer avec leur véhicule personnel, dans l'intérêt de l'Administration, hors du territoire de l'entité et ce, pour un maximum de 1.000 km chacun.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

14. Frais de télécommunication 2026 des membres du Collège communal

L'assemblée est invitée à approuver la mise à disposition gratuite, au bourgmestre et échevins, d'un abonnement de téléphonie fixe et/ou mobile dans le cadre d'une utilisation mixte, à la fois privée et professionnelle pour l'année 2026.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

15. Budget - Exercice 2026 – Arrêt

L'assemblée est invitée à arrêter le budget communal de l'exercice 2026 comme suit :

<u>TABEAU RECAPITULATIF</u>	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	20.091.716,49 €	535.922,10 €
Dépenses exercice proprement dit	19.865.012,99 €	1.782.558,63 €
Boni / Mali exercice proprement dit	226.703,50 €	-1.246.636,53 €
Recettes exercices antérieurs	156.088,09 €	1.114.480,00 €
Dépenses exercices antérieurs	0,00 €	1.291.480,00 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	1.423.636,53 €
Prélèvements en dépenses	275.000,00 €	0,00 €
Recettes globales	20.247.804,58 €	3.074.038,63 €
Dépenses globales	20.140.012,99 €	3.074.038,63 €
Boni / Mali global	107.791,59 €	0,00 €

* Tableau de synthèse : Service ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	20.864.338,76 €	3.751,12 €	132.426,85 €	20.735.663,03 €
Prévisions des dépenses globales	20.532.596,75 €	1.086,77 €	0,00 €	20.533.683,52 €
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	331.742,01 €	2.664,35 €	132.426,85 €	201.979,51 €

* Tableau de synthèse : Service extraordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	12.698.646,10 €	0,00 €	0,00 €	12.698.646,10 €
Prévisions des dépenses globales	12.698.646,10 €	0,00 €	0,00 €	12.698.646,10 €
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

* Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS	836.298,80 €
Fabriques d'église Protestante de Tournai	1.800 €
Participation aux frais des Fabriques d'église	25.000 €
Zone de police	1.108.582,13 €
Zone de secours	324.899,14 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

16. Déchets ménagers – Coût-vérité – Budget 2026 – Taux de couverture prévisionnel

L'assemblée est invitée à approuver le taux de couverture prévisionnel pour l'établissement du coût-vérité budget 2026 de la gestion des déchets ménagers, tel que détaillé comme suit :

Somme des recettes provisionnelles : 770.120,00 €

- Dont Recettes de la taxe : 655.120,00 €
- Dont produit de la vente de sacs : 115.000 €

Somme des dépenses provisionnelles : 772.470,18 €

Taux de couverture du coût-vérité : $\frac{770.120,00 \text{ €}}{772.470,18 \text{ €}} \times 100 = \mathbf{99,70 \%}$

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

17. Reconduction de l'adhésion de la Commune d'Estaimpuis au Réseau Les Territoires de la Mémoire ASBL pour les années 2026 à 2030 – Convention de partenariat

L'assemblée est invitée à approuver la reconduction à l'adhésion de la commune d'Estaimpuis au Réseau Les Territoires de la Mémoire pour les années 2026 à 2031 et à ratifier la Convention de partenariat dans ce cadre. La cotisation d'adhésion annuelle s'élève à 272 €.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

18. Parc d'activités économiques (PAE) du Pont Bleu sur les communes de Pecq et Estaimpuis – Attribution des noms de voiries et des numéros de police – Décision

L'assemblée est invitée à approuver le nom « Rue du Clerquant » pour les voiries constituant le nouveau Parc d'activités économiques du Pont Bleu.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

19. Tutelle CPAS – Modifications budgétaires n°2 – Exercice 2025 – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du Conseil de l'Action sociale du 7 octobre 2025 relative à l'approbation des modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2025 aux services ordinaire et extraordinaire du CPAS.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

20. Tutelle CPAS – Budget – Exercice 2026 – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du Conseil de l'Action sociale du 7 octobre 2025 relative à l'approbation du budget de l'exercice 2026 du CPAS.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

21. Police de roulage – Règlement complémentaire communal – Leers-Nord, rue du Cornet 24 – Suppression d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées

L'assemblée est invitée à approuver la suppression, à la rue du Cornet à Leers-Nord, face au n°24, d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B.				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

Séance de questions-réponses

(Art. 77 du ROI : Le nombre maximal de questions orales est limité à une par conseiller et par séance)

H U I S C L O S

22. Personnel enseignant – Ratification des délibérations du Collège communal

Bonne séance,
Frédéric DI LORENZO
Bourgmestre